

PATI INFO

Bulletin d'information de



**ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES**

1997 - JUIN - No. 21



CHAMPIONNATS DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE - LAUSANNE

Edito....

YOPLABOUM...

Je connais beaucoup de gens qui, cette année, voient arriver leurs vacances avec crainte. Détestent-ils la farniente ? Sont-ils masos ? Pas du tout. Mais ils sont si fatigués que la seule idée de changer de rythme de vie leur fait craindre la déprime.

Il nous est à tous arrivé, une fois ou l'autre, d'être aux portes de l'été stressés, crevés, juste bons à jeter. Ce qu'il y a de nouveau, cependant, c'est que le stress affecte aujourd'hui une grande partie de la population et cela tout au long de l'année.

Mais pourquoi les gens sont-ils aujourd'hui si fatigués ? A cette question, certains scientifiques proposent deux réponses, l'une physique, l'autre psychologique.

Au fil des restructurations provoquées par les crises économiques, les gens qui ont un emploi tendent à travailler davantage qu'avant - tout en gagnant moins qu'avant. Sans être tragique, cela diminue considérablement le temps et les moyens qui jadis, étaient disponibles pour autre chose : la vie de famille, les loisirs, le bénévolat, etc.

Quiconque doit augmenter son temps de travail de quelques pourcents ne peut se retenir de penser qu'au train où vont les choses, il va bientôt devoir l'augmenter de 10,15 ou 25%. Même chose, en sens inverse, pour les revenus.

Comment ce stress se traduit-il ?

Avant tout par un manque d'envie. Nombreux sont les organisateurs de manifestations à relever qu'à l'heure actuelle, le public a moins envie de se déplacer, de s'intéresser, de participer. Non qu'il se désintéresse des choses en soi, mais parce que, le soir venu, il ne se sent plus l'énergie et la disponibilité mentale nécessaires pour aller écouter une conférence, un concert ou pratiquer une activité sportive ou un loisir.

Il se dit : « Un autre jour », et en attendant se colle devant la télé, qu'il regarde d'un oeil distrait en pensant vaguement à son boulot (et au risque qu'il court de le perdre).

Plus grave, le stress affaiblit le niveau général de conscience professionnelle. La fatigue (ou le sentiment de fatigue) rend impatient, alors on bâcle, on prend des raccourcis, on suggère aux clients d'aller se faire voir, on néglige de retourner les appels téléphoniques ou de répondre aux lettres, on fuit les travaux supplémentaires ou inattendus, on se préoccupe de moins en moins du bien commun (celui du service, celui de l'entreprise).

Le stress affaiblit le goût du changement, des réformes, de l'innovation. En théorie, tout le monde est en faveur de l'innovation. Mais lorsque la fatigue s'installe, la moindre innovation prend des allures de menace. Monte alors en soi la conviction que ce n'est vraiment pas le moment de se casser la tête avec de nouveaux problèmes, qu'il vaut mieux écraser, attendre que ça passe. Dans cette atmosphère, les inventeurs d'idées, les tiennent-pas-en-place, les meneurs de jeux, les curieux, les imaginatifs, s'ils amusent un moment, font surtout figure de cinglés dangereux, de porteurs de bombe, qu'il faut mettre sous cloche avant qu'ils ne fassent trop de dégâts.

Une telle fatigue physique et psychologique freine puissamment l'effet des appels au combat, à l'inventivité, à la reconstruction, aux sursauts, particulièrement nécessaires aujourd'hui. Comment susciter des gerbes étincelantes de créativité et d'enthousiasme chez des gens saturés de fatigue ?

Un problème qu'il faut aborder l'esprit frais et dispos, carrément joyeux - car comment défatiguer une société entière avec des idées elles-mêmes fatiguées ?

Mais dans le monde des patinoires, chacun sait que la motivation, l'intérêt et les défis permanents sont la meilleure défense contre le « stress » et la fatigue.

Alors passez un bel été et bonnes vacances à tous...

Pierre Gueissaz

Réflexion tirée d'un article de Claude Monnier
Directeur du « Temps stratégique »

PATI - INFO PROPOSE :

Assemblée Générale à La Chaux-de-Fonds

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités réalisées durant l'année par notre Association.

Les « Hockeyades » à la Vallée de Joux

Un mois d'août inoubliable avec l'invitation du Centre Sportif de la Vallée de Joux aux membres de l'A.P.A.R.

Cours de Maître de Glace

Merci à Laurent Christen pour son rapport détaillé et intéressant du cours de maître de glace, à Nendaz.

Règlement des Patinoires des Mélèzes

Sur demande de plusieurs patinoires, nous vous présentons le règlement des Patinoires des Mélèzes.

Gland

Le projet de patinoire sort de son hibernation

Le site devrait accueillir manifestations et concerts. Un hôtel et un restaurant sont également envisagés.

Considérée par beaucoup comme l'Arlésienne, la patinoire du district de Nyon pourrait se concrétiser à Gland. Emanant de l'ingénieur Alain Travaglini, une étude est déjà fort avancée. Elle englobe une aire de glace, des gradins pour quatre à cinq cents personnes, une cafétéria et éventuellement un restaurant et un hôtel. Comme l'a annoncé le syndic Pierre Kister, jeudi devant le Conseil, la commune de Gland est entrée en matière pour octroyer un droit de superficie en Montoly, mais la réalisation sera privée et probablement gérée par une coopérative.

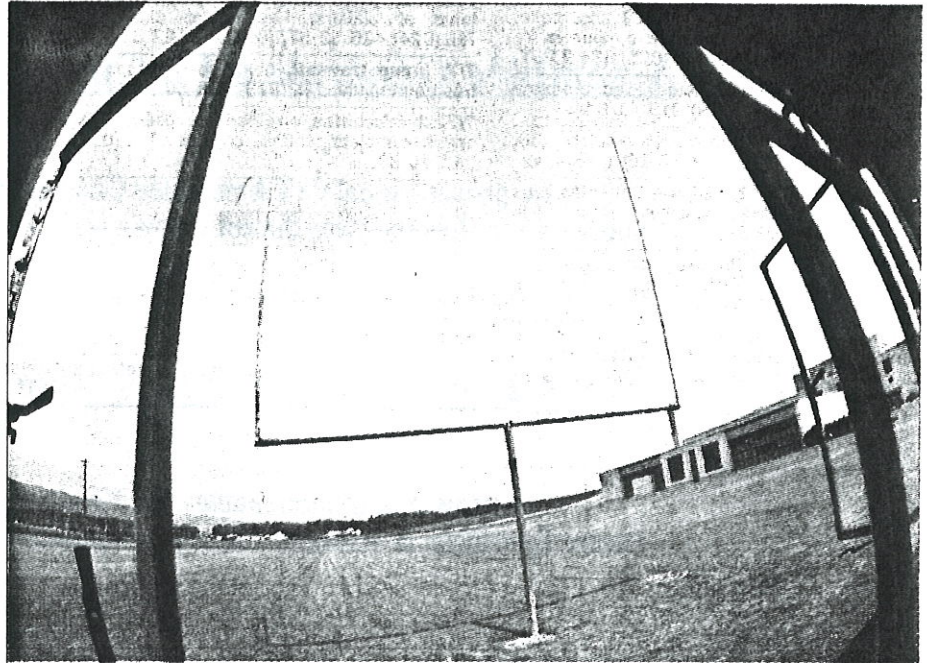
L'année dernière, l'Association des sociétés sportives nyonnaises (ASSN) avait relancé la machine en prenant exemple sur la patinoire de Marly (FR) réalisée avec des moyens réduits (3,5 millions). «Nous avions cherché un terrain à Nyon, si possible le long de la voie du Nyon-Saint-Cergue», explique Josette Gaille de l'ASSN. Mais aucune parcelle ne semblait convenir.

Alain Travaglini s'est alors approché de l'association pour présenter le projet qu'il étudie depuis dix-huit mois. Lui également avait cherché un terrain dans la région avant de contacter les autorités glandoises. «Nous avons abandonné notre idée pour soutenir celle de M. Travaglini», précise Mme Gaille.

L'ingénieur nyonnais n'attend plus que le feu vert du Conseil glandois pour l'éventuel octroi du droit de superficie, le dossier devant être présenté devant l'assemblée en septembre. Situé entre le centre de Montoly et la voie CFF, le terrain est actuellement utilisé par le club de football américain.

Paléo dans le coup

«Il s'agit d'une salle pluridisciplinaire», explique M. Travaglini. Outre le patin et le hockey, pour le public, les écoles et les sociétés locales, l'enceinte pourra accueillir d'autres manifestations, moyennant un tapis thermique. Elle de-



Le terrain occupé par une équipe de football américain pourrait être celui sur lequel serait construite la patinoire.

Alain Rouéche

vient alors une grande halle couverte. Paléo, qui participe à l'étude, est intéressé afin d'y organiser des concerts. «Nous misons sur une capacité de 2000 à 2500 places», explique Daniel Rossellat, directeur du festival nyonnais.

Afin de rentabiliser l'aire de glace, l'initiateur a imaginé la louer à des équipes de hockey professionnelles pour des camps d'entraînement. «Pour être intéressants, nous devons aussi offrir un hébergement», précise-t-il. Un hôtel de 60 chambres, 2 ou 3 étoiles, ainsi qu'un restaurant, font donc partie du projet. M. Travaglini négocie actuellement avec un groupe hôtelier français. «Si les démarches n'aboutissent pas, la patinoire peut se réaliser indépendamment», précise-t-il. L'ingénieur peaufine son dossier afin d'être prêt cet automne. «Nous de-

vons notamment trouver des sponsors et des personnes qui participeront à la coopérative», explique-t-il.

Une autre patinoire était envisagée dans la région, à Saint-Cergue. «Cela fait plusieurs années que la commune a acheté un terrain à cet effet», explique la syndic Nicole Hesse. «Une fois de plus nous sommes bien isolés dans le haut du district», constate-t-elle en espérant que l'entreprise glandoise ne va pas condamner les intentions de Saint-Cergue qui manque de moyens financiers.

Même si le dossier paraît fort avancé, Alain Travaglini ne se risque pas à chiffrer encore la réalisation. Il hésite également à donner un calendrier, mais assure que si que le Conseil donne son feu vert tout pourrait glisser très vite.

Michel Jotterand □

ASSEMBLEE GENERALE - « A.P.A.R. »

La Chaux-de-Fonds - mercredi 28 mai 1997

Présents :

Patinoires

LAUSANNE	ROBERT Yves
VALLEE DE JOUX	LOCCA Renald
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
SAIGNELEGIER	CROCI Gino
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
DELEMONT	COMTE Francis
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
NEUCHATEL	RACINE Gilbert
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	VERMESSE Bernard
MEYRIN	DUPERRIER Robert
LE LOCLE	BLASER André
GENEVE	GELMINI Pierre
MONTHHEY	SCHUPBACH Jean-René
MONTHHEY	TURRIAN Claude
FLEURIER	JEANNET Jacques
MORGES	WEBER Patrick
PORRENTROY	AUBRY Marcel
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
NENDAZ	FOURNIER Fabien
PONTS-DE-MARTEL	JEANMAIRET Eric
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Leysin
Fribourg
Martigny
Sion
Verbier

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mai 1996, à Saignelégier

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Quatre séances du Comité de Direction
- Deux séances A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Assemblée de la S.P.A.S., à Lugano
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1996-1997, activités détaillées comme suit :

Mandats 1996-1997

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 19 - juin 1996

No. 20 - décembre 1996

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

32 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Séance de coordination entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R.

Projet de partenariat entre les deux parties.

Interlocuteur officiel L.S.H.G. = le club.

Le club intervient auprès de la patinoire.

Patinoire n'a aucun lien « juridique et officiel » avec la L.S.H.G.

Carence à remédier le plus rapidement possible.

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres -

l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1997-1998

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire (introduction de la **T.V.A.** !) afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

6. Reconnaissance du statut de maître de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Nendaz les 24 et 25 avril 1997 en présence de 37 participants.

7. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones

Belfort - rencontre en mars 1997
Toulouse - rencontre en mai 1997

8. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1994, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

9. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - avril 1997

Destination : Futuroscope Poitiers

Voyage annulé par manque de participants.
Nouveau projet en 1999 ?

10. Agenda - Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé
Documentation, information à venir

11. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 10 décembre 1996 à Lausanne, l'attribution du premier mérite François Chevillat est devenue une réalité.

Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité.

La candidature retenue et récompensée est :

« le groupe de travail » chargé d'élaborer et de proposer des cours de formation en vue de la reconnaissance du statut de Maître de Glace

Il s'agit de Messieurs :

- Roland BRIAND, de Lausanne-Prilly
- Laurent FROIDEVAUX, de Saignelégier
- Gilbert RACINE, de Neuchâtel
- Jean-René SCHUPBACH, de Monthey
- Cédric PERRIN, de la Chaux-de-Fonds

Madame **Pierrette Chevillat** a remis à chaque lauréat un exemplaire du « Patineur », Mérite François Chevillat.

Le Comité et les participants ont félicité chaleureusement ces lauréats en leur souhaitant plein succès pour mener à bien ce projet vital pour les patinoires.

12. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.

L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

- DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION DU COMITE DE DIRECTION

Séance du 12 novembre 1996, à Moutier

- Annuaire A.P.A.R.
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.
- Reconnaissance de la profession de maître de glace

Séance du 25 mars 1997, à Belfort

- Rencontre avec les patinoires françaises

Deux séances avec le groupe de travail des maîtres de glace au sujet de la reconnaissance de la profession et de la formation des maîtres de glace (profil idéal et recherche d'un canevas de cours).

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 10 décembre 1996, à Lausanne

- Nouvelle structure S.P.A.S. - A.P.A.R.
- Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service
- Reconnaissance de la profession de maître de glace - cours de formation
- Pati-Info - L.S.H.G.
- Attribution Mérite François Chevillat

Séance du 11 mars 1997, à Lausanne

- Présentation surfaceuse + matériel - Par Electro et Zamboni « France » dans le cadre des Championnats du Monde de Patinage Artistique

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Assemblée Générale les 20 et 21 juin à Lugano
Participation romande : La Chaux-de-Fonds, Saignelégier,
Neuchâtel, Genève, Monthey, Lausanne-Prilly.

L'A.P.A.R. présente les activités réalisées durant l'année écoulée.

E) COTISATIONS 1996-1997

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement.
32 patinoires affiliées.

F) DIVERS

Les délégués romands de la S.P.A.S., Gino Croci et Daniel Piller, nous commentent les activités de l'année de la S.P.A.S.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa neuvième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre dixième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3 . Rapport du trésorier - Année 1996-1997

A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en juin 1996 :	33
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	32
Patinoires avec cotisations 1996 (Fr. 100.--):	31

Recettes

Total en caisse au 30 avril 1996	Fr. 11'343.--
Total cotisations 1996	Fr. 3'100.--
Cotisations 1995 en retard :	
Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	Fr. 100.--
Patinoire d'Ajoie S.A., Porrentruy	Fr. 100.--
Publicité Repelec	Fr. 300.--
Publicité Züko	Fr. 300.--
Intérêt net	Fr. 88.80

Total en caisse **Fr. 15'331.80**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Saignelégier 1996	Fr. 1'449.25
Mérite François Chevillat, 16 exemplaires	Fr. 5'000.--
Pati-Info, photocopies laser couleur	Fr. 762.75
Photocopies et affranchissements	Fr. 290.50
Décompte des taxes	Fr. 8.20

Total dépenses **Fr. 7'510.70**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 1997 : **Fr. 7'821.10**
=====

Note : Cotisation non payée pour 1996 :

- Patinoire d'Ajoie SA, Porrentruy Fr. 100.--

Prilly, le 21 mai 1997

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'
ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES
(A.P.A.R.)
à la Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1997

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 1997.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci

Prilly, le 21 mai 1997

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Information S.P.A.S.

L'information donnée l'année dernière au sujet de la S.P.A.S. s'est concrétisée et la situation actuelle est la suivante :

Vu les difficultés d'organiser des choses ensemble (cours de maîtres de glace par exemple), vu également le problème de langues (traduction simultanée coûteuse), nous vous proposons de restructurer et de redistribuer les tâches de la S.P.A.S. sous forme d'une nouvelle organisation.